

### Les anglicismes parlent

Le journal *the Gazette*, dans un court reportage (5 avril 2009 : A-6) publié à propos de la rencontre organisée par l'université du Nouveau monde et le Conseil de la langue française, illustre le phénomène de l'anglicisation avancée en résumant des échanges entre deux universitaires, Louis Balthasar et Christian Dufour. Ce dernier utilisa le mot « groundé » de manière spontanée. Louis Balthasar lui suggéra une solution de rechange : « enraciné ». L'animatrice proposa « branché ». Mais, pour Dufour, rien ne pouvait remplacer le mot « groundé », mot plus significatif selon lui.

D'autres exemples viendront à l'esprit de chacun. Un spectacle ne serait pas un « show »; une moto marine ne serait pas un « sea-doo »; une scène n'est pas un « stage »; un pot-pourri ou un centon n'est pas un « medley ». C'est dire que la situation est dramatique : pour certains locuteurs, les anglicismes sont irremplaçables, car ils prendraient souvent une coloration et un sens qu'on ne réussit pas à coller aux équivalents français

### Monsieur Étienne Giasson honoré

**Monsieur Étienne Giasson, trésorier de l'Asulf (1986-2009), vient de recevoir une décoration officielle.** Le chef de l'État québécois, l'honorable Pierre Duchesne, lui a remis la médaille du lieutenant-gouverneur le vendredi 15 mai dernier. L'État reconnaît de la sorte l'apport du retraité au bon fonctionnement de l'Association depuis sa mise sur pied en 1986 et les nombreuses heures de travail qu'il lui a consacrées depuis sa prise de retraite. Les membres du conseil

d'administration ont profité de leur réunion du 23 mai pour adresser leurs félicitations au lauréat.



L'honorable Pierre Duchesne (à gauche) remet la médaille à monsieur Giasson (Bureau du Lieutenant-gouverneur; photographe : Jean-Sébastien Mackay)

### Maison Lauberivière

L'affiche placée sur l'édifice de la rue Saint-Paul dit : Maison de Lauberivière. Les journalistes sont hésitants : ils écrivent tantôt Maison de Lauberivière et tantôt Maison Lauberivière. Quelle est la façon correcte de dire ou d'écrire?

Il faut avant tout savoir que la maison porte de nom de François-Louis Pourroy de Lauberivière, cinquième évêque de la Nouvelle-France venu ici en 1740 et mort peu après son arrivée.

En français correct, au moins trois manières de dire ou d'écrire sont possibles : 1) Maison François-Louis Pourroy de Lauberivière; 2) Maison Mgr de Lauberivière et 3) Maison Lauberivière. Mais on devrait éviter « Maison de Lauberivière ». Le « de » nobiliaire s'insère dans le nom décliné au complet et on l'ignore en dehors de ce contexte. Il en va de même pour les toponymes : on écrira « rue Samuel de Champlain » mais « rue Champlain » (tout simplement).

### Luc Plamondon : le français est en péril au Québec

Le 7 mai dernier, décoré de la médaille d'honneur de l'Assemblée nationale, le parolier Luc Plamondon a affirmé que « la langue française dégringole » et a dénoncé l'immobilisme des hommes et des femmes politiques. Le parolier avait à l'esprit le recul de la langue nationale à Montréal mais aussi la détérioration de sa qualité dans l'ensemble du territoire. L'Asulf, vouée à la défense de la qualité de la langue depuis près d'un quart de siècle, observe quotidiennement le même glissement : laxisme sur les ondes et dans la presse, progrès du jodel et du franglais, progression de l'idée qu'il faut connaître l'anglais pour bien balayer la rue, etc. Il est vrai que les autorités politiques ne donnent pas toujours le bon exemple.

### SOMMAIRE

Les outils sont nombreux	2
Un livre tout en nuances	2
Néologisme	2
Louis Garneau : publicité bâclée	3
Ajustements concertés	3
À mettre à la portée de tous	3
Dossiers importants	3
Édifice ou place ?	4
Un militaire « déployé »	4
Gare d'autocars de Montréal	4

## Éditorial : Les outils sont nombreux

L'Asulf milite depuis près d'un quart de siècle en faveur d'une langue de qualité. Les efforts de ses membres et de ses administrateurs peuvent prendre appui sur les ressources mises à disposition par l'État québécois, par des éditeurs, par des syndicats, par des journaux.

Les locuteurs francophones d'ici, préoccupés par la tenue de leur langue, peuvent s'appuyer sur les travaux d'une exceptionnelle qualité de l'Office québécois de la langue française, le *Grand dictionnaire terminologique* puis la *Banque de dépannage linguistique*, lesquels peuvent être consultés à distance. Les avis exprimés dans ces répertoires constituent la base de départ la plus solide qui soit.

Les personnes qui sont plus à l'aise avec des volumes peuvent compter sur le *Multidictionnaire de la langue française* de Marie-Éva de Villers (5<sup>e</sup> édition, 2009). Madame Villers a relevé à peu près toutes les difficultés auxquelles les Québécois ont à faire face qu'il s'agisse de barbarismes,

d'anglicismes, de pataquès, de prononciation, etc. Les observations de l'auteur sont mesurées et bien équilibrées.

À côté de ces titres, le public peut aussi faire appel à des ouvrages plus spontanés : les répertoires de Paul Roux (*Lexique des difficultés du français*; 3<sup>e</sup> éd., 2004), de Camil Chouinard (*1500 pièges du français parlé et écrit*; 2007) et de Yvon Delisle (*Mieux dire, mieux écrire*; 4<sup>e</sup> éd., 2007). Et même à de plus homogènes : par exemple, *Le Grand glossaire des anglicismes du Québec* de Jean Forest; 2008.

Malheureusement, ces outils ne sont pas nécessairement des sas ou des tamis qui bloquent les mots mal à propos ou les phrases mal formées, comme c'est le cas avec Antidote. Il faut toujours faire un effort : allonger le bras, ouvrir l'ouvrage et chercher le passage idoine, localiser l'adresse des ouvrages électroniques et les arpenter. Mais, préalablement, il faut douter de soi et chercher un point d'appui

Gaston Bernier

## Un livre tout en nuances

La collection « Le goût des mots » dirigée par Philippe Delerm vient de faire une place à un volume signé Renaud Camus dont le titre est *Répertoire des délicatesses du français contemporain; charmes et difficultés de la langue du jour* (février 1999, 372 p.; Points, 2102; 16 \$).

On lit, en page 4 de la couverture, la présentation suivante : « Exactitude étymologique d'une part, réalité linguistique de l'autre : la langue vit, se tord, oublie ses nuances, se les réapproprie quelquefois au détour d'un

usage. La leçon de Renaud Camus? S'immiscer dans le secret des mots, dans les rouages les plus délicats de notre grammaire, donner accès à la véritable jouissance du parler et de l'écrit ».

Le volume fut publié une première fois il y a près de dix ans, mais il n'a rien perdu de son à-propos. Les membres de l'Asulf et l'ensemble des locuteurs québécois y retrouveront des articles (le volume en contient environ 300) qui les intéresseront : abus de « au niveau de... », de « sur » (« sur Québec »),

de « à » (« partir à Montréal »), traitement des particules patronymiques, prononciation de toponymes étrangers, de noms ou de prénoms, etc. L'auteur note que la norme a mauvaise réputation de nos jours et que l'on distingue mal les niveaux de langages à utiliser selon les circonstances. En somme, le volume est à lire ou à relire.

## Néologismes : « Alarmeur » ou « alerteur » ?

Les néologismes éclosent difficilement en français. Les locuteurs préfèrent utiliser des mots anglais tout en les guillemetant ou en les mettant en italique, comme pour s'excuser. Madame Josée Legault, la publiciste bien connue, faisait appel à l'expression « whistel blower » dans une chronique publiée dans l'hebdomadaire *Voir* daté du 23 avril 2009. Des traducteurs, en particulier René Meertens, rendent l'expression par « personne dénonçant des abus » dans une entreprise ou dans la fonction publique. Pourquoi madame Legault n'a-t-elle pas lancé « alarmeur » ou « alerteur » ? La dérivation semble assez naturelle. Les verbes « alerter » et « alarmer » existent. Et sans doute pourrait-on aligner d'autres possibilités. La qualité de la langue et son enrichissement reposent en partie sur l'élaboration de mots nouveaux à partir de la nomenclature connue et consignée dans les dictionnaires d'usage. Par prudence, on pourrait guillemeter les néologismes. Cela aurait aussi pour effet d'attirer l'attention sur ces mots, comme cela se produit lorsque les mots anglais sont reproduits dans la presse

Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF)  
fondée en 1986 sous le nom de Association des usagers de la langue française

Conseil d'administration

Fondateur et président honoraire  
Robert AUCLAIR

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression* juste. L'ASULF encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

Président Gaston BERNIER  
Vice-président Serge BOUCHARD  
Secrétaire Léone TREMBLAY  
Trésorier Christian HÉBERT  
Membres Alain BÉLANGER  
Jean-Guy LAVIGNE  
Lola LEBRASSEUR  
Gilles LEVASSEUR  
France SALVAILLE  
Michel SPARER

Tirage 1 000 exemplaires  
Périodicité Quatre fois l'an  
Asulf  
5000, boul. des Gradins, bureau 125  
Québec (Québec) G2J 1N3  
www.asulf.ca  
asulf@globetrotter.net

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1209-434X

## Louis Garneau ; publicité bâclée

Les publicitaires de l'entreprise Louis Garneau tournent les coins ronds. On publiait, dans *le Soleil* des 25 et 26 avril 2009, un placard annonçant la vente d'un article désigné successivement par « chariot », « trailer » (mot anglais absent même du Larousse et du Robert) ou encore « remorque ».

De fait, il s'agissait de « landau » ou de ce qu'on a rendu pendant longtemps au Québec par « carrosse de bébé ». Cette dernière expression est épinglée dans le *Glossaire du parler français au Canada* publié en 1930 et, en 1989, Gaston Dulong observait qu'elle était utilisée pour « landau » sur tout le territoire québécois. Plus récemment, Madame M.É. de Villers notait qu'elle constituait une impropiété au sens de landau.

Mais tant landau que carrosse de bébé semblent inconnus des publicitaires de l'entreprise. Et pourtant ils désignent tout à fait l'article en vente, si l'on se fie à l'illustration du message publicitaire, et d'une manière beaucoup plus précise que les mots utilisés. La consultation d'un dictionnaire montrera à toute personne sceptique la grande distance qui existe entre un chariot, un « trailer » ou une

remorque d'une part et un landau d'autre part. Mais un landau peut être poussé (une poussette) ou remorqué.

Par ailleurs, on peut se demander si les expressions « solo trailer » et « duo trailer », formées sur le modèle anglais et présentes dans l'annonce, disent bien ce que l'on voulait dire. En français, dirait-on un avion ou une automobile solo? Un avion ou un camion duo? Il serait plus avisé de dire « monoplace » et « biplace ».

En plus de ce qu'on peut appeler la méconnaissance et la pauvreté de langage, on utilise l'anglicisme « régulier » pour « prix courant ». C'est pourtant un anglicisme dénoncé depuis de nombreuses lunes. Un locuteur peut être pardonné s'il fait la faute, mais une entreprise comme celle de Louis Garneau, plus difficilement.

De telles lacunes sont la preuve que les entreprises industrielles et commerciales devraient faire relire leurs textes par des réviseurs ou des linguistes ou, mieux encore, avoir à leur service une cellule chargée de veiller sur la qualité de la langue.

## Ajustements concertés

On a cru un moment que les anglophones du Canada s'étaient inspirés du gallicisme « accommodement raisonnable » et que cela avait donné « reasonable accommodation ». L'Office québécois de la langue française pensait que le Québec avait réussi à exporter une expression et à corriger partiellement la balance déficitaire des exportations par rapport aux importations.

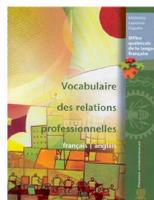
Déception : on vient de se rendre compte que le terme « reasonable accommodation » avait déjà été utilisé en 1985 par les juges de la Cour suprême du Canada. Ce serait donc un produit canadien et on aurait un anglicisme de plus. Les Québécois arrivent sans doute trop tard avec « ajustements concertés ». Pourtant, l'expression est plus courte : dix-huit lettres au lieu de vingt-quatre. Cela aurait plu aux gens sensibles à un tel facteur

**« Les mots qui font fortune appauvrissent la langue »  
(Sacha Guitry)**

## À mettre à la portée de tous

*Vocabulaire des relations professionnelles; français-anglais* / Micheline Lapointe-Giguère, Office québécois de la langue française. Montréal : Presses internationales Polytechnique, 2009. 190 p.

Le volume aligne plus de 400 entrées, termes recommandés et termes déconseillés, tables alphabétiques française (1000 mots) et anglaise. Bref, un volume essentiel à qui s'intéresse à la qualité de la langue dans le domaine.



## Dossiers importants

L'Asulf met l'accent sur un certain nombre de dossiers : la qualité du français dans les conventions collectives des enseignants du Québec, des journalistes de la Presse, de ceux du Devoir et d'employés de la ville de Québec, les fameuses « places » qu'on annonce de temps à autre (récemment à Montmagny, à Rimouski et à Thetford), des questions de

toponymie (Salaberry-de-Valleyfield, Petite Rue Champlain), de prononciation (Waterloo, iceberg, Ohio, etc., qu'on devrait prononcer à la française), des anglicismes inutiles : « Boxing May »! (soldes de mai), « Valet parking » (voiturier), etc. La liste complète serait longue.

## Édifice ou place ?

Monsieur Raynald Paré, un membre de l'Asulf, a expédié la lettre qui suit au Courrier Frontenac de Thetford, laquelle était adressée à M. Serge Dussault de la Société Roche. En voici l'essentiel.

Le Courrier Frontenac titrait récemment « Place Centre-ville : le projet devient réalité ». C'est une bonne nouvelle. L'édifice People était vacant depuis de trop nombreuses années. Félicitations à l'équipe de Roche.

Mais il ne s'agit malheureusement pas d'une place, c'est-à-dire d'un espace dégagé entouré d'immeubles. Dans le cas présent, l'édifice People est remplacé par un autre édifice,

lequel renfermera des appartements aux étages, des commerces ou des services au rez-de-chaussée.

L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française a fait de nombreuses interventions sur le sujet depuis vingt ans. Et plusieurs dénominations fautives ont été corrigées : Place Hypolite-Bernier, à Lévis, est devenue les Habitations Hypolite-Bernier; Place Myrand, à Sainte-Foy, est devenue Parc Myrand; Place Haute-Ville, à Québec, est devenue Édifice de la Haute-Ville; Place Marie-Soleil-Tougas, à Mont Saint-Hilaire, est devenue Atrium Marie-Soleil-Tougas.

## Un militaire « déployé » en Afghanistan

Un article en provenance de la Presse canadienne et publié dans *le Devoir* du 30 mars 2009 contenait la phrase suivante : « ... le matelot-chef..., déployé au sein de l'Organisation de la gestion de la construction... ». Ce n'était pas la première ni la dernière fois que l'on glissait sur la pelure de banane. Alec Castonguay faisait la même faute dans le *Devoir* des 25-26 avril : « Michelle Mendes... avait déjà été déployée à Kandahar... ». Il ne serait pas surprenant d'entendre bientôt : « On déploie Guy Lepage à Tout le monde en parle ». Pauvre animateur!

Normalement, on peut déployer des troupes, mais peut-on faire la même chose avec une personne? Cela semble difficile, voire impossible en français. Autant dire qu'on tartinerait le militaire sur le théâtre d'opération ou l'animateur sur la scène.

## Bonne nouvelle : Gare d'autocars de Montréal

Une nouvelle raison sociale apparaît depuis janvier 2009 à la façade de l'immeuble, rue Maisonneuve, et sur les murs intérieurs de la billetterie et de la salle d'attente : Gare d'autocars de Montréal.

L'Asulf, qui demandait une correction depuis 1998, remercie les propriétaires d'avoir gommé « Station centrale d'autobus »; elle remercie également les citoyens qui ont

appuyé ses démarches. Les administrateurs ont compris qu'une station était autre chose qu'une gare et qu'en français on a des autobus pour le transport urbain et des autocars pour le service interurbain.



MEMBRE INDIVIDUEL		MEMBRE COLLECTIF	
Nom _____		Dénomination _____	
Profession _____		Type d'activité _____	
Adresse _____		Représenté par _____	
Code postal _____		Adresse _____	
Tél. (dom.) _____ (Bur.) _____		Code postal _____	
Courriel _____		Tél. (bur.) _____	
<input type="checkbox"/> Collaborateur : 30 \$ <input type="checkbox"/> Bienfaiteur : 100 \$		Courriel _____	
<input type="checkbox"/> Mécène : 300 \$ <input type="checkbox"/> Membre à vie : 500 \$		<input type="checkbox"/> Collaborateur : 60 \$ <input type="checkbox"/> Bienfaiteur : 200 \$ <input type="checkbox"/> Mécène : 300 \$	
Date _____		Date _____	